

COMMUNE DE SAINT VICTOR DES OULES

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 22 Janvier 2026 à 18h

L'an deux mille vingt-six le 22 Janvier à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame le Maire

Présents : ALVARO Marie - Michèle, MAILLE Evelyne, CANAL Bernard, ALTERSITZ Gilles, DAROCHA Séverine, MEJEAN Didier, BRUN Michel, PESIN Yanick

Représentés : LECOQ Denis donne procuration à BRUN Michel

WOLTERS Anne Marie donne procuration à Evelyne MAILLE

Quorum atteint.

Secrétaire : PESIN Yanick

1°) Approbation procès-verbal du 11 Décembre 2025 :

Le procès-verbal de la séance du 11 Décembre 2025 est approuvé. Vote : 10 Pour

2°) Mise en Discretion du réseau BTA Chemin du Roc Fourcat :

Madame le Maire expose à l'Assemblée le projet envisagé pour les travaux coordonnés « Mise en discrétion du réseau BTA Chemin de la Roc de Fourcat - TRANCHE 1 ».

Ce projet s'élève à 198 000,00 € HT soit 237 600,00 € TTC.

Conformément à ses statuts et aux règlements en vigueur, le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard réalise des travaux électriques et d'éclairage public sur le territoire des communes adhérentes qui ont transféré leur maîtrise d'ouvrage de leurs travaux d'électricité ou de leurs travaux d'investissement sur le réseau d'éclairage public. Le SMEG réalise les travaux aux conditions fixées dans les Etats Financier Estimatifs (EFE).

Après avoir ouï Mme le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- 1- Approuve les projets sur les réseaux :
 - D'électricité 25-332-DIS dont le montant s'élève à 140 000,00 € HT soit 168 000,00 € TTC
 - D'éclairage public 25-332-EPC dont le montant s'élève à 33 000,00 € HT soit 39 600,00 € TTC
 - De génie civil Télécom 25-332-TEL dont le montant s'élève à 25 000,00 € HT soit 30 000,00 € TTC
- 2- Demande les aides qu'il est possible d'obtenir auprès d'autres organismes.
- 3- S'engage à inscrire ses participations, telles qu'elles figurent dans les Etats Financiers Estimatifs ci-joint, et qui s'élèveront approximativement à :
 - 7 000,00 € pour le réseaux d'électricité 25-332-DIS
 - 39 600,00 € pour le réseaux d'éclairage public 25-332-EPC
 - 30 000,00 € pour le réseaux de génie civil Télécom 25-332-TEL

- 4- Autorise son Maire à viser les Etats Financiers Estimatifs, les conventions de délégation ponctuelle de maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public et de génie civil Télécom ci-joints.
- 5- Autorise son Maire à signer l'ensemble des actes nécessaires.

Vote : 10 Pour

3°) Questions diverses :

Redevance foretage carrière Fulchiron : la redevance foretage pour le 4^{ème} trimestre est de 41 612.66 €

Achat tondeuse débroussailleuse plus solide et performante pour notre agent Christophe pour 1 285 €HT.

L'ensemble du conseil remercie Yanick PESIN pour la rénovation de la Madone de St Victor.

Séance levée à 19H15